

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

STRUCTURES FAMILIALES ET FECONDITE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT PROBLEMES DE MESURE ET ELEMENTS D'EXPLICATION

Françoise BARTIAUX et Dominique TABUTIN
(Université Catholique de Louvain, Belgique)

La "modernisation" des pays du Tiers-Monde ne conduit pas nécessairement à des modifications convergentes de leurs systèmes familiaux vers "la" famille nucléaire (Tabutin et Bartiaux, 1984) : de multiples contre-exemples ont été relevés (y compris dans l'histoire européenne), puisque l'urbanisation et l'industrialisation peuvent requérir certaines formes de famille étendue, par exemple pour pallier la crise du logement ou de l'emploi, ou pour permettre le travail salarié féminin.

On a donc cru à tort que le développement économique du Tiers-Monde nucléarisait nécessairement les familles, et on pensait aussi que cette transformation des ménages était une condition préalable au déclin de la fécondité. Mais cette deuxième étape du raisonnement mérite à son tour d'être étudiée avec soin, car beaucoup d'allégations rencontrées dans la littérature consacrée à l'étude de la fécondité selon le type de famille reposent sur des incorrections méthodologiques. Nous examinerons brièvement diverses solutions pour répondre à ces problèmes.

Le manque de données empêche l'étude suivie de la fécondité d'une population qui passerait d'une structure familiale non nucléaire à une structure nucléaire. Mais l'approche synchronique (ou transversale) est, elle, possible, et nous tenterons donc une synthèse des recherches comparant la fécondité selon le type de famille, étendue ou non, polygamique ou monogamique.

Nous délimiterons aussi cette étude du point de vue de sa pertinence sociologique. Nous verrons comment la question de la fécondité selon le type de famille a été traitée dans la littérature : les résultats peu concluants nous inciteront à reposer le problème d'un point de vue plus analytique, en donnant quelques points de repère méthodologiques pour une description plus correcte des phénomènes. A cet égard, l'intégration dans la problématique des concepts et des méthodes issus de l'étude des cycles de vie familiale apparaît indispensable. Cette partie méthodologique sera illustrée de plusieurs exemples, qui introduiront aussi quelques-uns des mécanismes par lesquels les structures familiales peuvent jouer sur la fécondité. Ces mécanismes se localisent notamment autour des "variables intermédiaires", et nous aborderons ainsi quelques déterminants familiaux de l'âge au mariage, la contraception, l'allaitement, etc...

Nous limiterons notre approche à quatre types de famille (nucléaire ou étendu, monogamique ou polygamique) sans tenir compte des multiples variations possibles pour chacun des groupes, et tout en sachant qu'une typologie plus complète des types familiaux devrait inclure d'autres variables (comme le lieu de travail de la femme et le mode de garde des enfants, le nombre de frères et soeurs de chaque conjoint et les relations entretenues avec eux, le (les) titulaire(s) du pouvoir de décision dans le ménage, etc...).

Avant de tenter cette comparaison transversale de la fécondité selon le type de famille -étendue ou non, polygamique ou monogamique- dans laquelle elle se réalise, une mise en garde s'impose. Cette comparaison peut ne pas être pertinente sociologiquement pour certaines populations car l'étude de la famille charrie toute une expérience occidentale.

En effet, les concepts utilisés et les modes d'appréhension de la "réalité" ont été forgés en Occident et adaptés à sa situation (1). Cette grille de lecture peut être inadéquate dans un autre contexte. Ainsi, selon M. Bekombo-Priso (1978), dans la société Dwala du Cameroun, le débat sur la limitation de la fécondité n'est pas une question qui relève de la sociologie de la famille -"fût-elle africaine"- puisque les enfants sont ceux du lignage, bien plus que, "comme l'énoncerait l'idéologie occidentale, la propriété quasi privée des géniteurs" (2).

Etudier la fécondité au sein de la famille ne concourt donc utilement à expliquer les différences de comportements reproducteurs que dans le cas où la famille est "le lieu reconnu et effectif de la procréation" (Kouaouci, 1983). Si tel est le cas, la fécondité peut alors être envisagée "comme un produit du destin de la structure familiale : formation, dissolution, recomposition. Pour la femme, le début et la fin de la procréation ainsi que l'espacement des naissances seront les éléments privilégiés de description de son cycle familial" (idem, p.15).

Et même lorsqu'on étudie ces populations qui considèrent que la fécondité est affaire familiale, le type de famille n'apparaît pas toujours pour autant comme le déterminant-clé des comportements de fécondité. Ainsi, dans des villages d'Inde du Sud, le déclin important de la fécondité ces trente dernières années (le taux brut de natalité tombant de 45‰ environ à moins de 30‰ s'est réalisé dans une population qui a gardé pendant cette période la même structuration de ses familles (Caldwell, Reddy et Caldwell, 1982). Mais d'autres facteurs ont joué, à l'intérieur et à l'extérieur des familles, peut-être d'autant plus facilement que les structures familiales ne se sont pas posées comme obstacle à ces changements, notamment par l'autonomie relative qu'elles laissent aux femmes (Dyson et Moore, 1983).

1 - TYPES DE FAMILLE ET FECONDITE : PROBLEMES METHODOLOGIQUES - LE CONCEPT DE CYCLE FAMILIAL

De nombreux auteurs ont tenté d'établir une relation de causalité entre une structure familiale non nucléaire, qu'elle soit étendue ou polygyne, et une fécondité élevée. Dans l'ensemble, leur méthode était fort -trop- simple : à partir de données transversales, provenant d'une enquête ou d'un

(1) Sans compter que, souvent, les données à la base de telles études n'ont pas été récoltées de façon spécifique pour traiter la question ; cela nécessiterait par exemple d'inclure dans la définition de la famille, outre le critère de résidence, ceux du réseau des visites et des services entre apparentés, de l'aide économique, financière ou morale qu'ils se rendent, etc...

(2) Un autre exemple de l'inadéquation des concepts occidentaux concerne la taille de la famille désirée, même si certains auteurs pensent que cette incompréhension peut être levée par une reformulation adéquate des concepts (Lighthourne et McDonald, 1982).

recensement, on rapporte le nombre total de naissances vivantes au nombre de femmes selon la catégorie de famille à laquelle elles appartiennent. Dans le meilleur des cas, on calcule des taux de fécondité par âge.

Faut-il s'en étonner, les résultats de telles études sont souvent divergents. Ainsi selon Caldwell, Immerwahr, Ruzicka (1982) qui font la revue d'études faites en Inde, au Pakistan, à Taïwan, au Bangladesh, en Corée, en Malaisie Occidentale, en Tunisie et au Mexique : "au total, la conclusion est ambiguë ; la plupart des études ne révèlent pas de différence significative entre la fécondité des familles nucléaires ou étendues, ou bien constate-t-on une fécondité légèrement supérieure dans les familles nucléaires".

En ce qui concerne la fécondité des ménages poly ou monogamiques, un rapport des Nations-Unies (1975, p.84) indique que "les unions monogamiques sont généralement plus fécondes que les polygamiques ; pour les huit pays considérés, les taux de fécondité diminuent tous quand le nombre de femmes augmente".

Un problème rencontré dans les études revues par ces auteurs est la non prise en compte des différences possibles, selon le type de famille, de la phase prédominante du cycle familial.

Des problèmes de corrélation fallacieuse avec des variables socio-économiques peuvent aussi se poser, mais il ne sont pas particuliers à la question traitée ici (3).

Un mot d'explication sur ce concept de cycle familial. Formulé par Fortes (1966), ce concept permet de considérer la famille comme une unité dynamique et non statique, et de distinguer ses modifications cycliques de ses changements séculaires. En effet, les groupes domestiques évoluent d'après cet auteur en trois étapes : la phase d'expansion, du mariage à la naissance de tous les enfants, puis la phase de dispersion qui voit le mariage des enfants, et enfin celle dite de remplacement, marquée par le décès des parents, qui sont relayés alors dans leur rôle social ou économique par leurs enfants (4). Même si toutes les familles ne suivent pas une évolution prévisible (comme les familles noires des Caraïbes par exemple), ce concept du cycle familial attire l'attention sur l'existence possible de phases cycliques, éventuellement différentes suivant les populations.

Ainsi, en Inde, où ont été menées de nombreuses enquêtes sur la question, il est fréquent (5) que les jeunes couples puis leurs enfants habitent chez les parents du mari ; la famille est donc étendue pendant la

(3) Si les types de famille se distinguent aussi par des profils différenciés quant au niveau socio-économique, d'éducation ou au milieu de résidence, etc..., il faut veiller à ce que les associations dégagées entre le type de famille et la fécondité ne soient pas entièrement attribuables à ces différences socio-économiques. Pour n'en citer que deux, les tableaux croisés à triple entrée, ou les analyses de classification multiple (M.C.A.) sont des outils statistiques utiles pour effectuer ces contrôles indispensables.

(4) D'après Nag (1974) qui ajoute, pour les familles nucléaires occidentales, la phase d'indépendance, pendant laquelle les parents sont encore actifs après le départ des enfants et avant la phase de remplacement.

(5) D'après Vlassoff et Vlassoff (1983).

première étape du cycle familial, celle de la formation de la famille. Après le décès des parents, leurs fils s'accordent en général pour en diviser les biens et s'installent alors en unités nucléaires, au moment souvent où leur nombre d'enfants est assez élevé. Plus tard, lorsque ceux-ci se marieront (phase dite de dispersion), la famille devient de nouveau étendue, jusqu'au décès du couple parental (phase de remplacement).

Que l'on compare la fécondité des familles nucléaires et celle des familles étendues, ou la fécondité des ménages monogamiques et celle des polygamiques, diverses méthodes sont disponibles pour contrôler les biais possibles dus aux effets du cycle familial. Nous reviendrons sur ce problème.

Mais auparavant, notons que si l'on étudie des populations où interviennent des changements courants durant la vie des couples quant aux types de ménage qu'ils forment (ou auxquels ils s'ajoutent), Caldwell, Immerwahr et Ruzicka (1982) recommandent de ne prendre en compte que des événements liés à la fécondité des cinq dernières années. En effet, une part plus ou moins importante de la fécondité totale peut avoir été réalisée au cours d'une période passée dans un autre type de famille que celui du moment de l'enquête. Pour ce faire, Caldwell et al (1982) proposent de n'étudier que les variables suivantes :

- les naissances des cinq dernières années pour les femmes mariées depuis cinq ans ou plus,
- les naissances depuis le mariage pour les femmes mariées depuis moins de cinq ans,
- la durée du premier intervalle intergénéral pour les femmes mariées depuis cinq ans ou moins, qui ont eu au moins une naissance vivante,
- l'utilisation de la contraception au moment de l'enquête,
- l'âge au mariage pour les femmes mariées depuis moins de cinq ans.

1.1. Comparaison de la fécondité dans les familles nucléaires et étendues

1.1.1. Contrôles globaux du cycle familial

L'étude de Vlassoff et Vlassoff (1983) effectuée sur base de données provenant d'un village indien de l'Etat de Maharashtra illustre bien la nécessité d'introduire, dans la comparaison de la fécondité selon le type de famille, un contrôle de la phase du cycle familial. A l'examen des données brutes, la parité s'avère supérieure dans les familles nucléaires : cela correspond au cycle familial habituel en Inde décrit ci-dessus ; mais une fois que l'âge de la mère est contrôlé, comme indicateur de l'étape du cycle familial, il n'y a plus guère d'association nette entre le type de famille et la fécondité, en termes de nombre de naissances vivantes et de pratique de la contraception, notamment d'arrêt.

Dans leur étude comparative de la fécondité selon les structures familiales à Sri Lanka et au Bangladesh, Caldwell, Immerwahr et Ruzicka (1982) utilisent, plutôt que l'âge de la mère, deux autres facteurs de contrôle : la durée du mariage, et l'âge au mariage (6). Ces deux variables

(6) Seules ont été retenues pour les analyses les femmes toujours en première union.

reflètent en effet selon ces auteurs le jeu de mécanismes liés au cycle familial. Ainsi, la durée du mariage peut être associée positivement avec une plus grande indépendance du couple si celui-ci s'était installé chez les parents du mari, soit que le statut et l'âge du couple augmentent, l'influence du couple âgé s'atténue, soit que le couple et ses enfants partent s'établir ailleurs. Quant à l'âge au mariage, en particulier l'âge féminin au mariage, "plus grandes sont l'indépendance financière du couple et sa maturité émotionnelle, moindre est la probabilité d'habiter dans la maison des parents, même au début" (Caldwell et al, 1982, p.11) (7).

Ces deux indicateurs d'effets du cycle familial, et les facteurs socio-économiques pertinents pour chacun des deux pays (8) réduisent substantiellement les différences de fécondité selon le type de ménage. Il reste qu'à Sri Lanka (9), dans les ménages nucléaires où la femme a été scolarisée pendant six ans ou moins, la fécondité est légèrement supérieure, tandis qu'au Bangladesh (10), le sens de la relation entre le type de famille et la fécondité est fluctuant et qu'un schéma clair ne se dégage pas nettement. Il semble (bien que le type de ménage ne soit pas une variable significative) que la fécondité soit supérieure dans les familles nucléaires étendues à un membre de la génération précédente (habituellement la belle-mère de la femme), et moindre dans les familles étendues (comprenant deux ou plusieurs couples mariés).

1.1.2. Comparaison d'une étape précise du cycle familial

Un autre moyen de contrôler l'effet du cycle de vie différentiel selon le type de ménage est de limiter la comparaison à une variable précise du cycle familial. On focalise donc l'étude sur des femmes qui en sont à la même étape de leur vie matrimoniale et/ou génésique. Ainsi, Morgan et Rindfuss (1984) se sont intéressés au temps de la formation de la famille en comparant l'âge féminin au mariage ainsi que l'intervalle protogénésique en Corée et dans les trois ethnies de Malaisie Occidentale, Malais, Chinois et Indiens.

Dans ces quatre populations, la résidence chez les parents du mari est significativement associée à un âge féminin au mariage plus jeune (11).

(7) On notera, comme on le verra plus loin, que Morgan et Rindfuss (1984) émettent la même remarque dans leur étude sur la Corée et sur la Malaisie occidentale.

(8) Les différentes variables sont traitées par des analyses de variance et de classification multiple.

(9) Pour le Sri Lanka, les facteurs socio-économiques sont les suivants : la résidence, l'indice de niveau de vie, le groupe ethnique, et le niveau d'instruction combiné avec le type de ménage (car il y a interaction entre les deux facteurs).

(10) Pour le Bangladesh, ces facteurs sont la religion, le niveau d'instruction, l'utilisation de la contraception et la possession par la famille de divers objets. Les analyses sont menées séparément pour les deux milieux de résidence.

(11) Même si ont été pris en compte les effets de l'éducation de la femme, de sa résidence d'enfance, de son expérience pré-maritale de travail et de son âge. L'hypothèse des auteurs est que ce type de famille étendue favorise une certaine sécurité économique et affective (moins de conflit notamment entre la belle-mère et la belle-fille si celle-ci est choisie plus jeune).

Après le mariage cependant, la résidence ou non chez les parents de l'un ou l'autre des conjoints ne modifie pas l'intervalle protogénésique de façon convergente dans ces quatre populations (12).

Cette étude fait clairement ressortir l'intérêt de la méthode comparative dans le développement d'une explication sociologique des différences de fécondité dans les familles étendues ou nucléaires. Ainsi, il apparaît, au vu des résultats sur l'intervalle protogénésique des Malaises (plus court dans les familles étendues), que l'hypothèse de Nag (1965), sur laquelle nous reviendrons, d'une moindre fréquence des rapports sexuels dans les familles étendues n'est pas transposable dans toutes les cultures.

Dans cette comparaison de la fécondité selon le type de famille, étendue ou non, d'autres variables du cycle familial sont également intéressantes à étudier : l'âge à la première et à la dernière naissance, ou l'âge au veuvage.

1.2. Comparaison de la fécondité dans les familles monogamiques et polygamiques

De même, lorsque l'on veut comparer la fécondité des femmes selon le type d'union, poly ou monogamique, ces raffinements méthodologiques sont éclairants. Il serait intéressant, nous semble-t-il, d'adapter aux ménages polygamiques les concepts et méthodes d'analyse utilisés dans l'étude du cycle familial. Cela pourrait se faire par une intégration des histoires matrimoniales, génésiques et résidentielles qui combinerait les points de vue féminin et masculin.

Il semble que ce soit la même idée que celle développée dans les études du cycle familial -la constitution de la famille est une dynamique dont on peut décomposer les processus et les étapes- qui sous-tend les consignes méthodologiques données par Clignet (1977) pour la comparaison de la fécondité des unions polygamiques ou monogamiques : prendre en compte le point de vue de chaque sexe, décomposer la fécondité des femmes de polygynes selon leur rang matrimonial, et surtout analyser les comportements de fécondité des différentes co-épouses au sein même des familles auxquelles elles sont rattachées, les réactions de l'une étant souvent indissociables de celles d'une autre co-épouse. L'exemple suivant illustre bien la nécessité de "traiter les populations de premières et secondes épouses comme des échantillons appareillés plutôt que comme des échantillons indépendants" (Clignet, 1977) : le quotidien des épouses de polygynes semble souvent fait de jalousie et de rivalités, chacune des co-épouses voulant avoir le plus grand nombre d'enfants, pour mieux plaire à leur mari, ce qui peut les conduire à arrêter une contraception (Ferry, 1978), ou à la différer (Misra, 1983). L'effet de la polygynie sur la fécondité peut donc être positif.

Outre ces raffinements méthodologiques propres à la comparaison de la fécondité des ménages mono ou polygamiques, les contrôles des effets du

(12) L'effet sur l'intervalle n'est significatif (après les contrôles énoncés plus haut) que chez les Indiens qui vivent chez les parents du mari (un an supplémentaire), et pour les couples qui vivent chez les parents de la femme, chez les Malais (raccourcissement de 5,4 mois) et en Corée (plus 3,6 mois).

cycle familial vus précédemment -contrôle de l'analyse par l'âge de la femme, ou limite de la comparaison à une seule étape du cycle familial- restent nécessaires. En voici deux illustrations.

Le contrôle par l'âge des femmes est justifié, car les co-épouses peuvent être en moyenne plus jeunes que leurs consœurs en union monogamique vu les grandes différences d'âge entre époux, ou plus âgées si la polygamie est en déclin. Ainsi, chez les Yorubas au Nigéria, la parité apparemment supérieure des femmes de polygynes s'explique complètement par les différences d'âge, de religion et d'éducation (Orubuloye, 1981).

La comparaison de la fécondité des populations polygyniques ou non gagne aussi en finesse si l'on met en regard les âges des femmes aux différentes étapes de la constitution de la famille.

Ainsi au Zaïre, chez les Yakas, la fécondité moindre cette fois des femmes de polygynes est mieux cernée lorsque l'on sait qu'elle est surtout imputable à un âge à la dernière naissance plus précoce chez les femmes de polygynes, et parmi elles, surtout chez celles de rang trois ou plus. L'intervalle intergénéral, lui, est très similaire. Ngondo à Pitshandenge (1982) explique ainsi ses résultats : "si l'on se rappelle que la polygamie représente un facteur de forte fécondité masculine, il est concevable qu'à un moment ou l'autre le nombre total d'enfants soit jugé suffisant par le mari et qu'il puisse adopter, dès lors, certaines attitudes de nature à avoir moins d'enfants".

1.3. Synthèse

Au total donc, que la comparaison porte sur la fécondité des mariages monogamiques ou polygamiques, ou sur la fécondité des familles nucléaires ou étendues, il est indispensable d'intégrer dans la recherche les concepts tirés de l'étude du cycle de vie familial, que ce soit en contrôlant globalement les effets du cycle de vie (contrôle par l'âge de la mère, la durée du mariage ou l'âge au mariage), ou en limitant la comparaison à une étape précise de la formation des familles.

De plus, si dans la population étudiée, il est fréquent d'observer au cours de la vie des couples des changements dans le type de ménage qu'ils forment (ou auxquels ils s'ajoutent), Caldwell et al (1982) recommandent à juste titre de ne considérer que la fécondité des cinq dernières années, car la fécondité totale peut être influencée par une période passée dans une autre structure familiale que celle qui est déclarée au moment de l'enquête.

Ainsi menée, la comparaison gagne en pertinence théorique et en pouvoir explicatif. Celui-ci sera renforcé d'autant si l'on articule la problématique autour des variables dites intermédiaires.

2 - ELEMENTS D'EXPLICATION : LES VARIABLES INTERMEDIARES

En incluant dans l'analyse de la fécondité selon le type de famille les variables intermédiaires pertinentes (au sens de Davis et Blake), on peut espérer améliorer les études différentielles (la structure familiale

n'étant qu'un critère supplémentaire, à côté du milieu de résidence, du niveau d'éducation, etc...) au profit de recherches plus fines et plus explicatives. Cela vaut autant pour la comparaison de la fécondité des ménages monogamiques et polygamiques, que pour celle des familles nucléaires et élargies.

En 1956, Davis et Blake publient leur étude sur les variables intermédiaires entre les structures sociales et la fécondité. Selon ces auteurs, et cela deviendra par la suite une hypothèse de base en sociologie de la fécondité, "tout facteur culturel qui affecte la fécondité doit d'une certaine manière être classifiable sous l'une ou l'autre de nos onze variables intermédiaires". Ces onze variables sont regroupées en trois catégories qui concernent :

- 1 - les relations sexuelles,
- 2 - la conception,
- 3 - la grossesse.

Suivant ces auteurs, le jeu des structures familiales sur la fécondité doit donc être "canalisé" par les variables intermédiaires qui apparaissent comme des variables-relais. Il s'ensuit qu'il est tout aussi important d'étudier l'impact des structures familiales (par exemple) sur les variables intermédiaires que l'influence de ces dernières sur la fécondité. Cette deuxième voie a été la plus privilégiée ces dernières années (Bongaarts, 1978), tandis que quelques recherches récentes relèvent de la première perspective.

Dans notre étude de l'impact sur la fécondité des structures familiales et de leurs changements, les variables intermédiaires signalent donc autant d'espaces possibles pour le jeu des mécanismes d'ordre familial, qui sont souvent en interaction avec des processus plus globaux : autres phénomènes démographiques, espace, système matrimonial et de résidence après le mariage, etc...

2.1. Age au mariage et différence d'âge entre conjoints

Ainsi en est-il de l'âge au mariage, que les démographes ont déjà largement étudié. Si son rôle démographique peut s'atténuer par la diffusion de la contraception (13), ou même si ce rôle est parfois remis en question pour des raisons plus théoriques (14), il reste toujours aussi le produit d'une logique sociale qui dépasse les points de vue individuels.

Ainsi, en Inde du nord, où domine le système patrilineaire et patrilocal, les avantages du mariage féminin précoce et arrangé sont clairs (Dy-

(13) Ainsi en Guadeloupe et en Martinique, la fécondité diminue malgré un âge au mariage plus précoce, et ce en raison de l'utilisation de plus en plus répandue de la contraception (Charbit et Léridon, 1980).

(14) "Nous affirmons que, contrairement aux vues de nombreux démographes, la dimension d'une famille désirée par individu, ou les marges de reproduction recommandées par la société, n'influencent pas notablement les décisions concernant le choix d'une date de mariage" (McDonald, 1981). Ce n'est pas l'avis de Chojnacka (1980) qui pense que, dans les sociétés où les ménages polygamiques sont nombreux, la tension sur le marché matrimonial est telle que l'âge féminin au mariage doit être précoce, même pour les couples monogamiques.

son et Moore, 1983, p.48) : on réduit ainsi la durée pendant laquelle une jeune fille est une charge économique pour ses parents, puisqu'elle va se marier ailleurs, et que ses enfants ne contribueront pas au revenu ou à la descendance de son groupe natal. Cette exogamie impose une resocialisation des jeunes épouses, effectuée plus facilement au sein de familles étendues, dans lesquelles l'autorité de la génération plus ancienne est mieux respectée si les belles-filles sont jeunes. Famille étendue et mariage précoce découragent l'établissement d'une forte relation entre le mari et sa jeune épouse, relation qui risquerait d'éroder la solidarité masculine, nécessaire pour la survie de la lignée.

Caldwell, Reddy et Caldwell (1982) montrent en outre que les mariages féminins précoces et arrangés s'expliquent aussi par la forte mortalité qui frappait les adultes (mais qui diminue maintenant). Les parents voulaient s'assurer que chacun de leurs enfants était marié avant leur décès. Les gains produits par la famille étendue (sur une terre non encore divisée entre les fils) servaient à marier toutes les filles d'abord, puis les fils ; ensuite on pouvait envisager la division des terres entre les fils.

L'importance de la dot, et le fait qu'elle soit à payer ou à recevoir, motivent aussi la plus ou moins grande précocité des mariages féminins.

L'âge féminin au mariage est aussi lié au projet de fécondité : un âge au mariage précoce rallonge d'autant la période de maternité potentielle. Beaucoup de sociétés traditionnelles en effet ont considéré qu'un espacement entre naissances (vivantes) de plusieurs années étaient une nécessité pour la survie du dernier-né. Partant de cette considération, et basant son raisonnement sur les conditions de mortalité prévalant en Afrique noire, Th. Locoh (1978) interprète la polygynie comme une stratégie masculine visant à constituer plus rapidement une descendance suffisante, de telle sorte qu'arrivée à la vieillesse, chaque père puisse compter sur l'aide d'au moins deux fils parvenus à l'âge adulte.

Un âge précoce au mariage féminin a souvent pour corollaire une grande différence d'âge entre époux. Celle-ci peut limiter la communication entre conjoints (surtout si les relations entre les hommes d'une même lignée sont les plus investies, comme nous l'avons vu ci-dessus pour l'Inde du Nord). Au sein de la famille étendue de son mari, la jeune femme isolée peut tenter par une forte fécondité de créer son propre entourage affectif ; elle y gagnera en plus la considération de sa belle-famille si elle lui apporte beaucoup d'héritiers (Dyson et Moore, 1983). Les mêmes auteurs voient aussi la communication limitée entre les conjoints comme un frein pour l'acceptation de la contraception. Ils notent enfin (comme Mott et Mott, 1980, pour le Kenya) que la grande différence d'âge entre époux semble inciter les femmes à se prémunir de l'insécurité du veuvage par une fécondité accrue.

2.2. La contraception

Voyons plus en détail les mécanismes par lesquels la structure familiale peut influencer l'utilisation de la contraception.

A l'observation mentionnée ci-dessus d'une relation entre l'intensité de la communication entre époux et l'acceptation de la contraception, font

écho les résultats d'une enquête menée dans les régions rurales du Kenya, auprès de chefs de ménages masculins. Plus leur investissement affectif envers leur femme et leurs enfants est faible, plus est marqué leur rejet de la contraception d'espacement et surtout d'arrêt (Dow et Werner, 1983). Cette étude confirme aussi la deuxième partie de l'hypothèse de Caldwell (1976) en montrant que la fécondité (réalisée ou désirée) est d'autant plus forte qu'il est net que le flux de richesses se fait à l'avantage des parents (dans l'aide que les interviewés apportent à leurs propres parents, et dans celle qu'ils escomptent de leurs enfants) (15).

Les familles étendues relevant d'un système patrilinéaire et patri-local, comme celui d'Inde du Nord, peuvent mettre en oeuvre d'autres pressions contre l'utilisation de la contraception (Dyson et Moore, 1983), outre leurs attentes pressantes de nombreux héritiers : le contrôle de la belle-mère sur ses belles-filles peut limiter les possibilités d'autonomie et de déplacement de celles-ci, et leur accès aux centres de planning familial. Et le sens de l'initiative restreint des belles-filles soumises à l'autorité de la génération la plus ancienne ne les prédispose pas à rechercher ni à accepter des méthodes, qui sont nouvelles, de planification familiale.

Qu'en est-il des ménages polygamiques ? Nous avons vu précédemment que la rivalité des co-épouses pour mieux plaire à leur mari en lui donnant le plus d'enfants est une motivation pour différer la contraception (Misra, 1983), ou pour l'arrêter (Ferry, 1978).

2.3. Stérilité et abstinence post partum

Une autre variable intermédiaire, la proportion de femmes stériles, a souvent été invoquée dans la comparaison de la fécondité des ménages poly ou monogamiques. Il en est de même de l'abstinence du post partum, dont le rôle dans cette comparaison semble bien avoir été exagéré (16). Frank (1983) innove en liant ces différents facteurs de façon originale : en Afrique sub-saharienne le déclin de la polygamie (auquel s'ajoute la diminution de l'endogamie) va favoriser une plus grande mobilité sexuelle (par la prostitution notamment) et par là une augmentation de l'incidence des gonorrhées féminines, la cause principale selon toute vraisemblance de l'infécondité observée en plusieurs régions d'Afrique noire. La diminution de la durée de l'abstinence du post partum jouerait-elle en sens inverse, pour les mêmes raisons.

2.4. Ruptures d'union et remariage

D'autres variables intermédiaires concourent à expliquer les différences de fécondité selon le type de famille. Ainsi la fréquence du remaria-

(15) La fécondité est standardisée par l'âge. Malheureusement, il n'en est pas ainsi pour les variables d'attitudes envers la contraception, pour lesquelles aucune relation significative n'apparaît avec les variables d'aide apportée et escomptée.

(16) L'étude de Caldwell et Caldwell (1981) à Ibadan (Nigéria) montre que les différences sont minimes dans la durée de l'abstinence chez les femmes en union monogamique ou polygamique, une fois que sont contrôlées l'éducation de la femme, sa profession et celle de son mari, sa religion, et l'utilisation du planning familial.

ge des veuves, et une autre variable intermédiaire, la fréquence des rapports sexuels rendent compte de la supériorité de la fécondité dans les familles nucléaires du Bengale (17) (Nag, 1965). La tradition du non-remariage des veuves reste en effet plus vivace dans les familles étendues. Quant à la fréquence moindre des rapports sexuels dans ces familles, elle serait liée, d'après l'auteur, à un manque d'intimité adéquate et à une plus stricte observance des tabous sexuels, vu le contrôle plus pressant exercé dans les familles étendues (18).

Les ruptures d'union, par veuvage ou par divorce, n'ont pas toujours cet effet négatif sur la fécondité : la Jordanie fait ici figure de contre-exemple (Kouaouci, 1983). Il est à noter que le divorce semble plus fréquent si les conjoints se sont choisis librement, sans l'intervention des parents (voir par exemple Capron et Kohler, 1978).

2.5. Allaitement

L'étude des pratiques d'allaitement et de sevrage, dont le rôle sur l'intervalle intergénéral, et donc sur la fécondité, est indéniable, gagne aussi à incorporer les variables décrivant les structures familiales. En voici pour preuve deux études qui éclairent différemment les relations maintenant bien connues entre la durée d'allaitement et l'activité professionnelle de la mère, ou son milieu de résidence.

Ainsi, Stapleton (1979) montre (19) que les femmes qui ont une profession salariée à l'extérieur de chez elles ne sont pas nécessairement celles qui adoptent les pratiques les plus "modernes" pour alimenter leurs nourrissons : les choix en la matière peuvent dépendre davantage des habitudes et des préférences de la personne qui garde l'enfant (sa grand-mère le plus souvent) que de la mère.

Raphaël (1979) constate que dans la plupart des sociétés traditionnelles (20), les femmes qui viennent d'accoucher sont aidées matériellement et moralement par une ou plusieurs personnes (souvent une parente de l'accouchée) qui veille(nt) à la bonne marche du ménage, et prennent parfois soin du nouveau-né et de sa mère. Raphaël émet même l'hypothèse que, pour la mère, le sentiment de sécurité est indispensable pour qu'elle puisse se produire le réflexe d'éjection, nécessaire pour qu'il y ait allaitement. Et l'auteur

(17) Les données proviennent d'une enquête réalisée en 1960-61 au Bengale Occidental auprès de 3 725 femmes ayant été mariées. Les différences de fécondité ne sont pas explicables par le revenu, ni par l'âge au mariage ou à sa consommation, ni par l'âge à la naissance du premier enfant. Selon l'auteur, il n'y a guère de différence non plus dans la fréquentation des centres de planning familial, l'attitude du mari en la matière étant plus un obstacle que celle de la belle-mère.

(18) Toujours selon Nag (1965), dans cette région, pour les Hindous, 80 jours par an sont l'objet de tels tabous pour les raisons cosmico-religieuses, auxquels il faut ajouter deux à trois jours par cycle menstruel. Cette période serait de six à sept jours chez les Musulmans.

(19) D'après une enquête dans un village Igorot aux Philippines.

(20) L'auteur a comparé les traditions et les tabous entourant la mère venant d'accoucher pour 278 sociétés. Pour un exemple concret, relaté par une femme haoussa du Nigéria, on peut lire M. Smith (1969).

de rapprocher (tout comme Hakim, 1979) le déclin de l'allaitement en milieu urbain de l'éclatement des solidarités familiales et villageoises : pour les mères pauvres des bidonvilles, particulièrement les immigrées récentes, l'allaitement de leur dernier-né est une préoccupation qui entre en compétition avec les multiples autres tâches du ménage, pour lesquelles elles n'ont pas ou peu d'aide.

Dans la même perspective, selon Misra (1979), la monétarisation de l'économie a eu pour conséquence, dans un village du Sud de l'Inde, que les terres sont déjà partagées du vivant des parents. La nucléarisation des familles, économique et émotionnelle, qui en découle fait que le père s'occupe davantage de ses jeunes enfants, et est plus proche de sa femme, ce qui peut priver celle-ci des conseils de sa belle-mère en matière d'allaitement.

Plus que la structure familiale, les rapports de pouvoir et les relations entre générations peuvent expliquer les changements concernant diverses variables intermédiaires. C'est l'hypothèse formulée par Caldwell, Reddy et Caldwell (1982) dans leur étude de plusieurs villages d'Inde du Sud. Née sous l'influence de l'urbanisation et de l'éducation (plus que de l'occidentalisation), la laïcisation a eu pour effet de jeter le doute et l'ambiguïté morale sur des pratiques comme celles de l'abstinence, l'allaitement, la contraception. La génération la plus âgée en a abdicqué son pouvoir en faveur du couple parental. En plus, avec l'augmentation de la scolarisation des jeunes filles et de leur âge au mariage, les enfants sont davantage élevés par leur mère que par leur grand-mère, puisqu'est largement répandue la conception qu'il vaut mieux confier le soin des enfants aux femmes éduquées.

- CONCLUSION -

Les structures familiales, en particulier leur nucléarisation, affectent-elles la fécondité ? De toute évidence, elles peuvent avoir une influence mais pour bien la mesurer, il ne suffit pas de comparer la fécondité des femmes selon le type de structures familiales dans lequel elles sont insérées à un moment donné (nucléaire-élargi, monogamique-polygamique...). Il est indispensable d'étudier le problème en termes de cycle de vie familiale, autrement dit de considérer la famille comme une unité dynamique dont la structure peut se modifier dans le temps.

Pour comprendre les différences éventuelles selon le type de famille ainsi dégagées, il s'avère payant de centrer son attention sur les variables intermédiaires (âge au mariage, comportements en matière de contraception, d'abstinence ou d'allaitement, fréquence des ruptures d'union, etc...) et sur les mécanismes liés à la structure familiale ou à ses transformations qui influencent ces variables intermédiaires. Ces mécanismes sont multiples et jouent parfois de façon bien inattendue.

Si ces interactions sont nombreuses entre les structures familiales et la fécondité, via les variables intermédiaires, c'est que les structures

familiales (caractérisées par les relations entre conjoints et entre générations, l'autonomie laissée aux femmes, etc...) sont interreliées avec les types d'alliance et le mode de résidence après le mariage. Les logiques familiale, matrimoniale et résidentielle sont liées de façon cohérente (en une double relation de cause et de conséquence) à l'intensité et au calendrier des principaux phénomènes démographiques. En amont, les structures familiales d'une société ne sont pas davantage isolables de son organisation économique ou sociale.

Une explication ou une intervention de politique de population qui méconnaîtrait ces différents niveaux d'interaction et la cohérence sous-jacente risquerait donc d'être peu adéquate.

- BIBLIOGRAPHIE RELATIVE AUX DEUX PRECEDENTES COMMUNICATIONS -

- ALDOUS (J.) : "Urbanization, the extended family and kinship ties in West Africa". Social Forces. 1962. Vol.41 n°1, pp.6-12.
- BEAVER (S.) : "Demographic transition theory reinterpreted", Lexington Books, 1975. p.177.
- BEKOMBO-PRISO (M.) : "Mariage et structure familiale : tradition et changement chez les Dwala du Cameroun". In Marriage, Fertility and Parenthood in West Africa. Ed. by Chr. Oppong et al., n°4, tome I, Canberra, 1978, pp.145-166.
- BENOIT (D.) ; LEVI (P.) et VIMARD (P.) : "Structures des ménages dans des populations rurales du Sud Togo". CICRED. Démographie de la famille, Paris, Octobre 1982, document n°27(1), p.45.
- BERKNER (L.K.) et MENDELS (F.F.) : "Inheritance systems, family structure and demographic patterns in Western Europe, 1700-1900". In Historical Studies of changing fertility, ed. by C. Tilly, Princeton University Press, 1978, pp. 209-223.
- BLUMBERG (R.L.) et WINCH (R.F.) : "Societal complexity and familial complexity : evidence for the curvilinear hypothesis". American Journal of Sociology, 1972, vol.77, n°5, pp.898-920.
- BONGAARTS (J.) : "A Framework for analysing the proximate determinants of fertility". Population and Development Review, 1978, vol.4, n°1, pp.105-132.
- BOULANGER (P.M.) et GERARD (H.) : "La structure sociale dans l'étude de la population : bilan et perspectives". In Population et structures sociales, Chaire Quetelet 1981, Département de Démographie, U.C.L. Cabay Editeur, pp.9-51.
- BOURDIEU (P.) : "Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction". Annales Economies, Sociétés, Civilisations, n°4 et 5, Juillet 1972, pp.1104-1127.
- BRENNAN (E.R.) ; JAMES (A.V.) et MORRILL (W.T.) : "Inheritance, demographic structure and marriage : a cross-cultural perspective", Journal of Family History, 1982, vol.7, N°3, pp.289-298.
- BURCH (T.K.) : "Household and family demography : a bibliographic essay", Population Index, 1979, vol.45, n°2, pp.173-196.

- CALDWELL (J.C.) : "Toward a restatement of demographic transition theory". Population and Development Review, 1976, vol.2, n°3-4, pp.321-366.
- CALDWELL (J.C.) : "Theory of fertility decline", Academic Press, 1982, p.386.
- CALDWELL (J.C.) et CALDWELL (P.) : "Cause and sequence in the reduction of post-natal abstinence in Ibadan City, Nigéria", in Child Spacing in Tropical Africa. Traditions and Change, ed. by H.J. Page and R. Lesthaeghe, Academic Press, 1981, pp.181-200.
- CALDWELL (J.C.) ; IMMERWAHR (G.) ; RUZICKA (L.) : "Illustrative analysis : family structure and fertility", W.F.S. Scientific Reports, 1982, n°39, p.64.
- CALDWELL (J.C.) ; REDDY (P.H.) et CALDWELL (Pat) : "Demographic Change in Rural South India". In Population and Development Review, vol.8, n°4, 1982, pp.689-727.
- CAMILLERI (C.) : "Modernity and the family in Tunisia". Journal of Marriage and the Family, 1967, vol.29, pp.590-595.
- CANCIAN (F.M.) ; GOODMAN (L.W.) et SMITH (P.H.) : "Capitalism, industrialization and kinship in Latin America : major issues", Journal of Family History, 1978, vol.3, n°4, pp.319-336.
- CAPRON (J.) ; KOHLER (J.M.) : "De quelques caractéristiques de la pratique matrimoniale Mossi". In Marriage, Fertility and Parenthood, ed. by Chr. Oppong et al., tome 1, Canberra, 1978, pp.187-225.
- CARLOS (M.L.) et SELLERS (L.) : "Family kinship structure and modernization in Latin America", Latin America Research Review, 1972, vol.7, n°2, pp.95-124.
- CASTILLO (G.T.) et autres : "The concepts of nuclear and extended family, an exploration of empirical referents", International Journal of Comparative Sociology, 1968, vol.9, n°1, pp.1-40.
- CHARBIT (Y.) et LERIDON (H.) : "Transition démographique et modernisation en Guadeloupe et en Martinique", I.N.E.D., Travaux et Documents, cahier n°89, P.U.F., 1980, p.308.
- CHOJNACKA (H.) : "Polygyny and the rate of population growth". Population Studies, 1980, vol.34, n°1, pp.91-107.
- C.I.C.R.E.D. "Démographie de la famille", Projet n°2, rapport final, 1984, p.202.
- CLIGNET (R.) : "Rôles matrimoniaux et fécondité en Afrique Noire". Revue Française de Sociologie, 1977, vol.18, n°3, pp.439-465.
- COALE (A.J.) : "The demographic transition", International Population Conference, Liège, 1973, vol.1, pp.53-72.
- CONCEPCION (M.B.) et LANDA-JOCANO (F.) : "Demographic factors influencing the family cycle", in the population debate : dimensions and perspectives, Nations-Unies, 1974, vol.II, pp.252-262.
- CONKLIN (G.H.) : "The extended family as an independent factor in social change : a case from India". Journal of Marriage and the Family, 1974, pp.798-804.
- COURDURIER (E.) et GILI (R.) : "Réflexions prospectives sur l'évolution de la famille", in Prospectives : évolution de la population et transformations sociales, 1974, pp.141-164.
- DAS (M.S.) et BARDIS (P.D.). (Eds) : "The Family in Asia", George Allen et Unwin, 1979, 431 p.
- DAVIS (K.) et BLAKE (J.) : "Social structure and fertility : an analytical framework". Economic Development and Cultural Change, 1956, vol.4, n°3, pp.211-235.

- DOW (Th.E.) ; WERNER (Jr and L.H.) : "Prospects for fertility decline in rural Kenya", in Population and Development Review, vol.9, n°1, 1983, pp.77-97.
- DYSON (T.) et MOORE (M.) : "Kinship structure, female autonomy, and demographic behavior in India", in Population and Development Review, vol.9, n°1, 1983, pp.35-60.
- EISENSTADT (S.N.) : "L'analyse anthropologique des sociétés complexes". Cahiers Internationaux de Sociologie, 1976, vol.LX, pp.5-41.
- FERRY (B.) : "Caractéristiques et comportement de la famille à Dakar, Sénégal", in Marriage, fertility and Parenthood in West Africa, tome 1, Canner, 1978, pp.103-122.
- FLANDRIN (J.L.) : "Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société", Hachette, 1976, 283 p.
- FORTES (M.) : "The development cycle in domestic groups", in Kinship, Ed. by J. GOODY, Cambridge University Press, London, 1966, pp.85-98.
- FRANK (O.) : "Infertility in Sub-Saharan Africa : estimates and Implications", in Population and Development Review, vol.9, n°1, 1983, pp.137-144.
- FREED (S.A.) et FREED (R.S.) : "Changing family types in India", Ethnology, 1982, vol.XXI, n°3, pp.189-202.
- FREEDMAN (R.) : "Theories of fertility decline : a reappraisal", in World population and development challenges and prospects, Ed. by Ph. M. Hauser, Syracuse, 1979, pp.63-79.
- GARENNE (M.) : "La taille des ménages en Afrique Tropicale", ORSTOM, 1981, Document de Travail, n°12, p.43.
- GODELIER (M.) : "Modes de production, rapports de parenté et structures démographiques", La Pensée, 1973, n°172, pp.7-31.
- GOODE (W.J.) : "World revolution and family patterns", Free Press, 1963.
- GRUENAI (M.E.) : "Famille et démographie de la famille en Afrique", CICRED, Démographie de la Famille, Paris, Octobre 1982, document n°16, p.52.
- HANDWERKER (W.P.) : "Technology and household configuration in urban Africa : The Bassa of Monrovia", American Sociological Review, 1973, vol.38, n°2, pp.182-197.
- HAKIM (P.) : "Programs to encourage breastfeeding in developing countries", in Breastfeeding and Food Policy in a Hungry World, ed. by D. Raphael, Academic Press, 1979, pp.295-297.
- KABIR (M.) : "The demographic characteristics of household populations, Comparative Studies", W.F.S. may 1980, n°6, p.72.
- KELLERHALS (J.) : "Structures sociales, stratégies familiales et fécondité", in Population et structures sociales, Chaire Quetelet 1981, département de Démographie de Louvain, Cabay Editeur, pp.53-81.
- KOUAOUICI (A.) : "Normes familiales islamiques et fécondité en Jordanie, en Indonésie et au Pakistan", Cabay Editeur, Recherches démographiques, Cahier n°5, Louvain-la-Neuve, 1983, p.235.
- LASLETT (P.) : "Characteristics of the Western family considered over time", Journal of Family History, 1977, vol.2, n°2, pp.89-115.
- LASLETT (P.) et WALL (R.) (Eds) : "Household and family in past time", 1972, Cambridge University Press.
- LE COUR GRANDMAISON (C.) : "Femmes dakaroises, rôles traditionnels féminins et urbanisation". Annales de l'Université d'Abidjan, 1972, Série F, tome 4, p.230.
- LESLIE (G.R.) : "The family in social context", Oxford University Press, 1973, p.700.

- LEVY-STRAUSS (Cl.) : "La famille". Annales de l'Université d'Abidjan, Ethno-sociologie, 1971, série F, tome 3, pp.5-30.
- LIGHTBOURNE (R.E.) et McDONALD (A.L.) : "Family size preferences". W.F.S. Comparative Studies, n°14, 1982, p.59.
- LOCOH (Th.) : "Conséquences de la baisse de la mortalité sur l'évolution des structures familiales africaines", in Marriage, fertility and parenthood in West Africa, by Chr. Oppong et al, tome 2, Canberra, 1978, pp.473-490.
- MATTESSICH (P.) et HILL (R.) : "Family enterprise and societal development : a theoretical assessment". Journal of Comparative Family Studies, 1976, vol.VII, n°2, pp.147-158.
- MEILLASSOUX (Cl.) : "Femmes, greniers et capitaux". Editions Maspéro, 1975, p.225.
- MEILLASSOUX (Cl.) : "Terrains et théorie". Editions Anthropos, 1977, p.144.
- MERE (A.A.) : "Contemporary change in Igbo family system". International Journal of Sociology of the Family, 1976, vol.6, n°2, pp.155-161.
- MICHEL (A.) : "Sociologie de la famille". P.U.F. 1978, p.264.
- MISRA (R.) : "Breastfeeding and weaning in two indian villages". In Breast-feeding and Food Policy in a Hungry World, ed. by D. Raphael, Academic Press, 1979, pp.37-44.
- MISRA (S.) : "Je voudrais 10 ou 12 enfants". Peuples, 1983, vol.10, n°4, p.10
- MOSLEY (W.H.) ; WERNER (L.H.) et BECKER (S.) : "The dynamics of birth spacing and marital fertility in rural Kenya, in W.F.S". Scientific Reports, n°30, 1982, p.30.
- MORGAN (S.P.) et RINFUSS (R.R.) : "Household structure and the tempo of family formation in comparative perspective". Population Studies, 1984, vol.38, n°1, pp.129-140.
- MOTT (F.L.) and MOTT (S.H.) : "Kenya's record population growth : a dilemma of development", in Population Bulletin, vol.35, n°3, 1980, p.44.
- MURDOCK (G.P.) : "Ethnographic Atlas : a summary". Ethnology, April 1967, vol.VI, n°2, pp.109-236.
- MURDOCK (G.P.) : "De la structure sociale", Payot, 1972, 357 p.
- NAG (M.) : "Family type and fertility", in World population Conference, United Nations, 1965, vol.II, pp.160-163.
- NAG (M.) : "Socio-cultural patterns, family cycle and fertility" in the Population Debate : Dimensions and Perspectives, Bucharest, Nations-Unies, 1974, vol.II, pp.289-312.
- NAG (M.) (Ed. by) : "Population and social organization", Mouton, 1975.
- NGONDO a Pitshandenge : "De la nuptialité et fécondité des polygames, le cas des Yaka de Popokabaka (Zaïre)", Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, Annales, Série Sciences Humaines, n°109, 1982, p.340.
- OKE (F.M.) : "Un aspect des problèmes posés par le mariage en Afrique de l'Ouest : la dot", in Marriage, Fertility and Parenthood, ed. by Chr. Oppong et al., tome 1, Canberra, 1978, pp.167-176.
- OPPONG (C.) : "From love to institution : indications of change in Akan marriage", Journal of Family History, vol.5, n°2, 1980, pp.197-209.
- OPPONG (C.) and ADABA (G.) ; BEKOMBO-PRISO (M.) and MOGEY (J.) (Ed.) : "Mariage, fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest", Université Nationale de Canberra, Projet : l'évolution de la famille africaine. 2 tomes, 1978, p.848.
- ORUBULOYE (I.O.) : "Abstinence as a method of birth control, fertility and child-spacing practices among rural Yoruba women of Nigeria", The Australian National University, Changing African Family Project Series, Monograph n°8, Canberra, 1981, p.116.

- OSMONT (A.) : "Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain", Cahiers d'Etudes Africaines, 1981, XXI, pp.175-195.
- PAGE (H.J.) et LESTHAEGHE (R.) (Ed. by) : "Child-spacing in tropical Africa : traditions and change", Academic Press, 1981, p.332.
- PIRSON (R.) : "Destructuration et restructuration de la société tunisienne : du groupe à la classe sociale". Cahiers Internationaux de Sociologie, vol.LXIV, 1978, pp.147-178.
- RAO (L.J.) : "Industrialization and the family : a world view", International Journal of Sociology of the Family, 1973, vol.3, n°2, pp.179-189.
- RAPHAEL (D.) : "Social myths and economic realities about breastfeeding", in Breastfeeding and Food Policy in a Hungry World, ed. by D. Raphael, Academic Press, 1979, pp.25-33.
- SENNET (R.) : "La famille contre la ville", Encres, Editions Recherches, 1980, p.232.
- SMITH (M.) : BABA DE KARO : "L'autobiographie d'une musulmane haoussa du Nigéria", ed. Plan (Terre Humaine), 1969, p.345.
- SMITH (R.T.) : "The family and the modern world system : some observations from the caribbean", Journal of Family History, 1978, vol.3, n°4, pp.337-360.
- STAPLETON (L.B.) : "Some patterns of feeding and support among the Igorot of Sagada", in Breastfeeding and food policy in a hungry world, ed. by D. Raphael, Academic Press, 1979, pp.45-50.
- STOFFLE (R.W.) : "Industrial impact on family formation in Barbados, West Indies". Ethnology, 1977, vol. XVI, n°3, pp.253-267.
- TABUTIN (D.) : "Problèmes de transition démographique", Département de démographie de Louvain, Cabay-Editeur, 1980, p.267.
- TABUTIN (D.) : "La théorie de la transition démographique comme théorie de la fécondité". Département de Démographie de Louvain, Working-Paper, n°93, Novembre 1980, p.15.
- TABUTIN (D.) : "Les limites de la théorie classique de la transition démographique pour l'Occident du XIXème siècle et le Tiers-Monde actuel". Communication au Congrès Mondial de la Population, Florence, 1985, U.I.E.S.P., Ordina Editions (sous-presse).
- TABUTIN (D.) : "La collecte des données en démographie". Ordina Editions, 1984, p.258.
- TAEUBER (I.B.) : "Change and transition in family structures". In The Family in Transition, Fogarty International Center, Proceedings n°3, 1969, pp.35-97.
- THADANI (V.N.) : "The logic of sentiment : the family and social change". Population and Development Review, 1978, vol.4, n°3, pp.457-499.
- TIPPS (D.C.) : "Modernization theory and the comparative study of societies : a critical perspective". Comparative Studies in Society and History, march 1973, vol.15, n°2, pp.199-226.
- TRINCAZ (J.) et TRINCAZ (P.) : "L'éclatement de la famille africaine, religions et migrations, dot et polygamie", ORSTOM, collectif de travail sur la famille, Document n°2, 1982, p.16.
- United Nations Economic Commission for Africa. "Demographic Handbook of Africa". Addis Abeba, 1975.
- VLASSOFF (C.) et VLASSOFF (M.) : "Family type and fertility in rural India : a critical analysis". Journal of Biosocial Science, 1983, vol.15, n°4, pp.407-419.
- VAN DE WALLE (E.) et KNODEL (J.) : "Europe's fertility transition : new evidence and lessons for today's developing world". Population Bulletin, 1980, vol.34, n°6, p.43.

- WARE (H.) : "Polygyny : women's views in a transitional society, Nigeria 1975". Journal of Marriage and the Family, 1979, vol.41, n°1, p.185-195.
- WARE (H.) (Ed. by) : "Women, education and modernization of the family in West Africa", Australian National University Press, Changing african family project series, monograph n°7, 1981, p.180.
- WEEKES-VAGLIANI (W.) : "Vie et structures familiales dans le Sud Cameroun", O.C.D.E. Etudes Techniques, 1976, p.97.
- WINCH (R.F.) et GOODMAN (L.) : "Selected studies in marriage and the family", third ed., Holt, Rinehart and Winston Inc., 1968, p.630.
- WINCH (R.F.) : "Toward a model of familial organization". In Contemporary theories about the family, ed. by W.R. Burr, R. Hill, F.I. Nye et I.L. Reiss. The Free Press, 1979, vol.1, pp.162-179.